

## UN QUART DE LA FORCE DE TRAVAIL VAUDOISE NE VIT PAS DANS LE CANTON

En 2023, la force de travail vaudoise compte 435 300 personnes de 20 à 64 ans. Ce sont 63 200 personnes supplémentaires en dix ans. Toutes ne résident pas dans le canton puisque 14 % ont leur domicile principal dans un autre canton et 10 % sont frontalières. Comparativement à la population locale, les personnes qui résident dans un autre canton sont plus souvent au bénéfice d'un diplôme de degré tertiaire. Elles occupent aussi plus fréquemment une position hiérarchique élevée.

En 2023, la population travaillant pour un établissement situé dans le canton de Vaud (voir définitions) s'élève à 451 000 personnes dont 435 300 sont âgées de 20 à 64 ans. Parmi ces dernières, près de trois quarts résident sur sol vaudois (318 100), 14 % sont domiciliés dans un autre canton (63 000) et 10 % sont frontalières (44 300). Les 2 % restants sont des personnes de nationalité étrangère ayant une autorisation de séjour de courte durée, principalement des travailleuses et travailleurs détachés [F1].

En dix ans, la force de travail vaudoise de 20 à 64 ans a augmenté de 17 %, soit 63 200 personnes supplémentaires. Cette augmentation, plus forte que celle de la population vaudoise du même âge (+13 %), est due à une participation accrue au marché du travail vaudois des personnes frontalières et des personnes domiciliées dans un autre canton. La croissance de ces populations est en effet supérieure (respectivement +73 % et +23 %) à celle de la force de travail locale (+11 %). En conséquence, la part des personnes actives ne résidant pas dans le canton est passée de 23 % à 27 % entre 2013 et 2023.

Dans l'analyse qui suit, toute la force de travail vaudoise est considérée, à l'exception des personnes en court séjour.

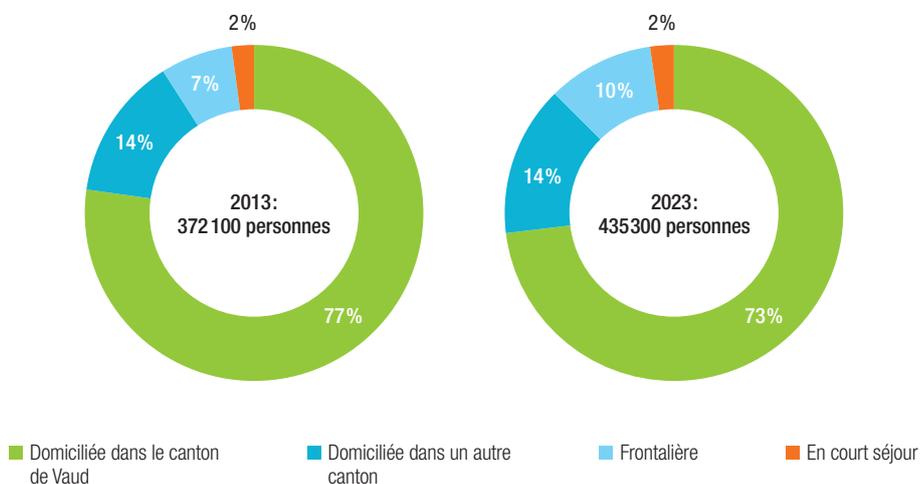
### SANTÉ ET ACTION SOCIALE EN TÊTE

Les principales branches d'activité des établissements vaudois, celles qui emploient le plus grand nombre de personnes, sont la santé humaine et l'action sociale (16 %), le commerce (11 %), l'industrie (10 %) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (10 %). L'enseignement suit avec 9 % des effectifs [F2].

### FEMMES DANS LA SANTÉ, HOMMES DANS L'INDUSTRIE

Alors qu'hommes et femmes sont quasiment à parts égales parmi la force de travail globale (53 % d'hommes), leur représentation dans les différentes branches d'activité diffère. Les femmes travaillent majoritairement dans la santé humaine et l'action sociale (27 %), dans l'enseignement (13 %) ainsi que dans le commerce (12 %). Les hommes sont 13 % à travailler dans l'industrie, 12 % dans le commerce

#### [F1] FORCE DE TRAVAIL VAUDOISE, 2013 ET 2023



Sources: RS, STAF, SYMIC.

et 11% dans la construction. Les activités spécialisées, scientifiques et techniques concernent 10% des hommes comme des femmes [F3].

Dans la suite de l'analyse, outre les personnes en court séjour, la population frontalière n'est pas non plus prise en compte faute d'informations.

### UNE MAIN-D'ŒUVRE PLUS FORMÉE QU'IL Y A DIX ANS

En 2023, près d'une personne sur deux (47%) est au bénéfice d'un diplôme de degré tertiaire. Cette part a augmenté de 9 points de pourcentage en moyenne depuis 2013: +6 points pour les hommes et +12 points pour les femmes. Si la part des hommes avec un diplôme de degré tertiaire était supérieure à celle des femmes en 2013, c'est à présent l'inverse (femmes: 48%, hommes: 45%).

### UN HOMME SUR QUATRE ET UNE FEMME SUR SIX A DU PERSONNEL SOUS SES ORDRES

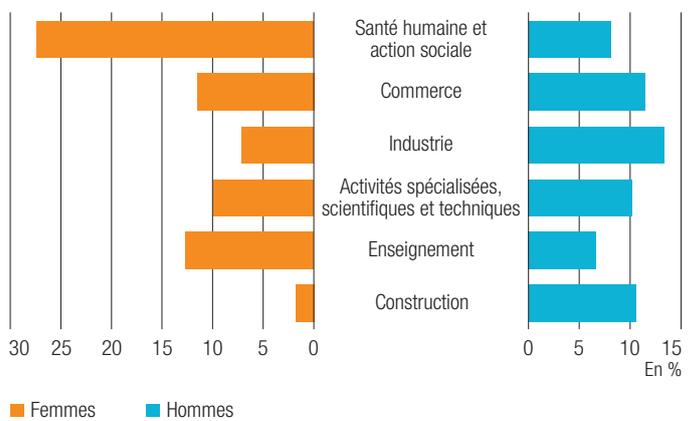
La majorité des personnes travaillant pour un établissement vaudois (63%) sont salariées sans fonction d'encadrement. Les membres de direction représentent 5% de la force de travail du canton et les postes avec encadrement 18%. Enfin, 7% – hommes comme femmes – ont le statut d'indépendant. Les hommes occupent plus souvent que les femmes une fonction dirigeante (6% contre 3%) ou un poste d'encadrement (23% contre 14%). En dix ans, la part de personnes avec une fonction dirigeante ou d'encadrement a augmenté (+2,2 points de pourcentage), alors que celle des personnes indépendantes a baissé (-2,5 points). Par ailleurs, on peut noter que 13% travaillent dans des lieux différents ou sont toujours en déplacement. Cette proportion est deux fois plus élevée qu'il y a dix ans (6%). Le travail à domicile a

aussi augmenté en dix ans, pour concerner 5% de la force de travail globale (contre 3% en 2013).

### DAVANTAGE DE FEMMES ENTRE 70% ET 89%

En 2023, près de neuf hommes sur dix (87%) et une femme sur deux travaillent à plein temps. En dix ans, cette part a légèrement baissé pour les hommes (91% en 2013) et est restée stable pour les femmes. En revanche, les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses à être actives à des temps partiels compris entre 70% et 89% (22% en 2023 contre 17% en 2013); la part des femmes occupées entre 50 et 69% est restée relativement stable (17% et 19%) et la part de celles travaillant à moins de 50% a baissé (11% contre 16%).

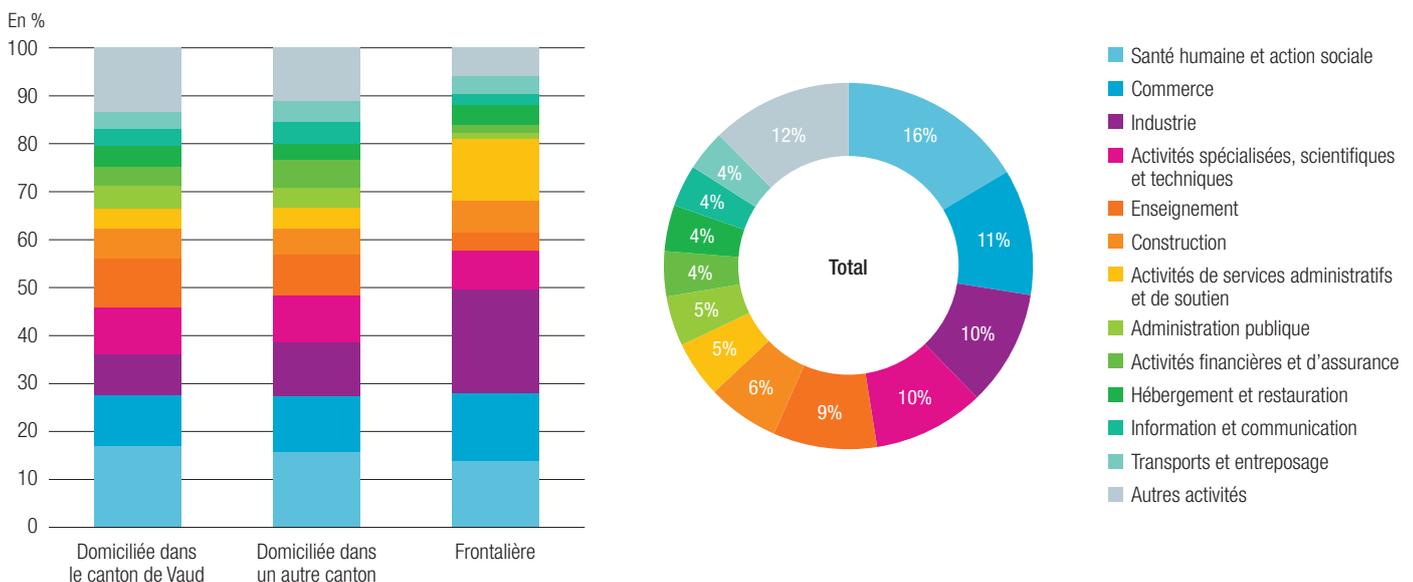
### [F3] PRINCIPALES BRANCHES D'ACTIVITÉ<sup>1</sup>, 2023



<sup>1</sup> Force de travail vaudoise, non compris les personnes en court séjour.

Sources: RS, STAF.

### [F2] FORCE DE TRAVAIL VAUDOISE<sup>1</sup> SELON LES BRANCHES D'ACTIVITÉ, 2023



<sup>1</sup> Non compris les personnes en court séjour.

Sources: RS, STAF.

## Définitions

La **force de travail vaudoise** considère les personnes actives occupées âgées entre 20 et 64 ans, vivant en ménage privé. Elle se compose :

- des personnes domiciliées dans le canton de Vaud et travaillant pour un établissement vaudois,
- des personnes domiciliées dans un autre canton, mais travaillant pour un établissement vaudois,
- des personnes frontalières travaillant dans le canton de Vaud,
- des personnes en court séjour.

Les critères retenus pour distinguer ces populations sont le lieu de résidence principale et le lieu de l'établissement dans lequel ces populations travaillent. Les personnes pour lesquelles l'information sur le lieu de travail est inconnue (environ 4500 personnes) sont exclues de l'analyse. Ce concept est propre à cet article et diffère de celui utilisé dans les analyses de pendularité qui s'intéresse à la mobilité, soit aux distances parcourues depuis le lieu de domicile, qu'il soit principal ou secondaire, au lieu de travail habituel.

Les **personnes frontalières** sont des personnes de nationalité étrangère qui résident sur le territoire d'un Etat de l'UE/AELE. Les autorisations de séjour (permis G) sont délivrées par le canton pour une durée de 5 ans en règle générale (renouvelable). Leur situation et leur nombre se rapportent au moment où le permis a été délivré. Les cessations d'activité ou les changements de canton ou d'employeur ne sont pas toujours annoncés au canton et une fin d'activité qui survient avant la fin de la validité du permis n'est pas toujours signalée au canton.

Les **personnes avec une autorisation de courte durée** (permis L) sont des personnes de nationalité étrangère qui séjournent temporairement en Suisse dans un but précis. L'autorisation de courte durée peut être établie pour des personnes avec ou sans activité lucrative. La durée de validité de l'autorisation dépend dudit but et peut s'étendre jusqu'à 364 jours. Les citoyens de l'UE/AELE venant travailler en Suisse pour une durée maximale de trois mois n'ont pas besoin d'une autorisation, mais l'activité doit être annoncée par l'employeur suisse.

Afin de prendre en compte l'entier de la force de travail, nous avons recouru à plusieurs sources. Le **relevé structurel**, enquête par échantillonnage, a été utilisé pour analyser la force de travail domiciliée en Suisse. La **statistique des frontaliers** et le **système d'information central sur la migration**, données administratives, ont été utilisés pour les deux autres populations.

Les personnes relevant du domaine de l'asile et les fonctionnaires d'organisations internationales ne sont pas pris en compte.

Cette description globale faite, chaque population évoquée en début d'article, à l'exception des personnes en court séjour, est analysée, afin d'exposer leurs spécificités.

## FORCE DE TRAVAIL LOCALE: 73%

Les personnes résidant dans le canton et travaillant pour un établissement vaudois forment la catégorie la plus grande et la plus hétérogène. De ce fait, leurs caractéristiques sont très proches de celles de la force de travail vaudoise dans son ensemble.

La force de travail vaudoise locale compte autant d'hommes que de femmes. Depuis 2013, elle a augmenté de 11 % (+30 700 personnes), une croissance proche de celle de l'ensemble de la population vaudoise en âge de travailler (+13 %).

De manière générale, la population locale et celle domiciliée dans un autre canton travaillent dans les mêmes domaines d'activité. Les Vaudoises et les Vaudois travaillent un peu plus souvent dans l'enseignement (10 % contre 8 %) ainsi que dans l'hébergement et la restauration (4 % contre 3 %) [F2].

## LES PERSONNES DOMICILIÉES DANS UN AUTRE CANTON: 14%

Les personnes travaillant pour un établissement vaudois et résidant dans un autre canton constituent 14 % du total de la force de travail vaudoise. En dix ans, leur croissance atteint 23 % (+11 900 personnes), soit le double de celle de la population résidente. Si les trois quarts d'entre elles travaillent effectivement

dans le canton de Vaud, 17 % sont toujours en déplacement ou se rendent dans des lieux de travail différents. Cette part est plus élevée que celle des personnes résidant dans le canton (13 %). En outre, 5 % travaillent à domicile.

La plupart de cette force de travail domiciliée hors du canton de Vaud vient des cantons de Fribourg (40 %) et du Valais (26 %). Les Genevoises et les Genevois sont ensuite les plus représentés (16 %). En nombres absolus, les personnes en provenance de ces trois cantons ont augmenté : +37 % pour le canton de Fribourg, +19 % pour le Valais et +23 % pour le canton de Genève. En termes de répartition, les personnes résidant dans le canton de Fribourg ont vu leur part augmenter de 3,9 points de pourcentage entre 2013 et 2023. Les parts des personnes résidant dans le canton de Genève et en Valais sont restées identiques.

## PLUS SOUVENT DANS L'INDUSTRIE

Parmi la force de travail vaudoise domiciliée dans un autre canton, les hommes sont majoritaires (55 %) et la part de personnes diplômées du tertiaire est plus élevée (50 %) que celle de la force de travail locale (46 %). Cela est vrai uniquement pour les hommes. En comparaison avec la force de travail résidant dans le canton de Vaud, ces personnes travaillent plus souvent dans l'industrie (11 % contre 8 %).

## DES POSITIONS PLUS ÉLEVÉES

Les personnes domiciliées dans un autre canton travaillent à des taux d'occupation similaires aux personnes résidentes. Hommes et femmes occupent, en revanche, un peu plus souvent un poste à responsabilité. Une personne sur cinq occupe un poste d'encadrement et une sur vingt est membre de direction [F4].

## LES PERSONNES FRONTALIÈRES: 10%

Près d'une personne sur dix travaillant sur sol vaudois est frontalière. Dans cette population, les hommes sont nettement majoritaires (65%). Le niveau de formation et le taux d'occupation de cette population n'étant pas relevés dans la statistique à disposition, seules une analyse de leur évolution ainsi qu'une analyse par branche d'activité sont réalisées.

### UNE ÉVOLUTION FORTE ET CONTINUE

En dix ans, environ 18 600 personnes supplémentaires sont venues travailler dans le canton avec un permis frontalier, soit une croissance annuelle moyenne de +5,1%. Si leur nombre a augmenté de 73%, leur part reste relativement modeste, notamment en comparaison avec les autres cantons frontaliers. Le Tessin et Genève ont en effet des taux dépassant 30%, le Jura est au-dessus de 25%. En 2002, l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne (UE) a allégé les conditions d'obtention d'une autorisation frontalière. Depuis lors, leur croissance a connu deux variations marquantes. D'abord en 2011 et 2012, une augmentation moyenne annuelle de 12% est enregistrée lors des crises financières et économiques au sein de l'UE. Puis, en 2020, au plus fort de la pandémie de Covid-19, un fléchissement avec une croissance annuelle de 3% est constaté. Dès la deuxième moitié de l'année 2021 jusqu'à fin 2023, un rebond a eu lieu (croissance annuelle moyenne de 9%). Les chiffres de 2024 montrent un ralentissement de la croissance (+4,7%).

dans cette branche est près de deux fois plus élevée. La santé humaine et l'action sociale ainsi que le commerce sont ensuite les domaines qui les emploient le plus, avec 14% à chaque fois. Les activités de services administratifs et de soutien regroupent 13% des personnes frontalières. Cette branche inclut les agences de travail temporaire, auxquelles font notamment appel les entreprises actives dans l'industrie et dans le domaine de la santé. Cela signifie que les parts des personnes frontalières travaillant dans ces deux branches d'activité sont quelque peu sous-estimées.

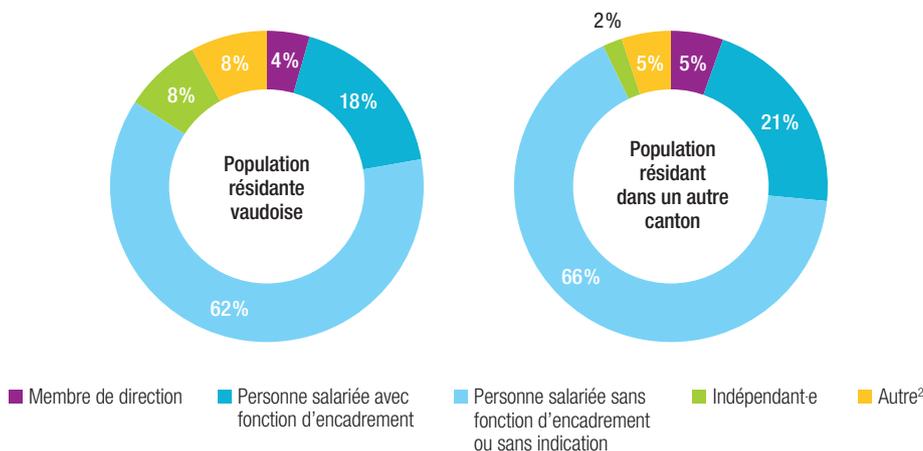
Source des données : OFS, Relevé structurel (RS), Statistique sur la population frontalière (STAF) ; SEM, Système d'information central sur la migration (SYMIC).



### 22% DANS L'INDUSTRIE, 14% DANS LA SANTÉ ET AUTANT DANS LE COMMERCE

L'industrie est la branche qui emploie le plus de personnes frontalières (22%). En comparaison avec les autres populations travaillant dans le canton de Vaud, leur part

#### [F4] FORCE DE TRAVAIL VAUDOISE<sup>1</sup> ET POSITION DANS LA PROFESSION, 2023



<sup>1</sup> Non compris les personnes frontalières et en court séjour.

<sup>2</sup> Propriétaire de l'entreprise, collaborateur-trice dans l'entreprise familiale et apprenti-e.

Sources : RS, STAF, SYMIC.

#### Pour en savoir plus ∞∞∞

- Fiche sur les personnes frontalières
- Numerus 9-2022 Marché du travail : Femmes et mères plus souvent actives qu'il y a vingt ans
- Numerus 3-2021 Main-d'œuvre frontalière : hausse continue depuis 2002
- Glossaire



Statistique Vaud est signataire de la Charte de la statistique publique de la Suisse et s'engage notamment à respecter les principes fondamentaux d'indépendance, d'objectivité et de transparence.

## 63 500 VAUDOISES ET VAUDOIS TRAVAILLENT POUR UN ÉTABLISSEMENT SITUÉ HORS DU CANTON DE VAUD

Cet encadré présente les Vaudoises et les Vaudois travaillant pour un établissement situé dans un autre canton. Ces personnes sont au nombre de 63 500 en 2023 (+11 400 ou +22 % depuis 2013). Un peu plus de deux tiers d'entre elles travaillent effectivement à l'adresse de leur employeur, 18 % sont toujours en déplacement ou travaillent dans des lieux différents. Enfin, 9 % travaillent depuis chez elles.

Plus masculine (60 %), cette main-d'œuvre se distingue en outre par une part élevée de personnes au bénéfice d'un diplôme de degré tertiaire (64 %, tant pour les hommes que pour les femmes). Près de 45 % d'entre elles (28 800) travaillent dans un établissement genevois et 16 % (10 300) dans un établissement situé dans le canton de Fribourg. Les établissements valaisans comptent 9 % de ces personnes actives vaudoises et ceux situés dans les cantons de Neuchâtel et de Berne à chaque fois 8 %. En dix ans, la part des personnes travaillant dans un établissement genevois a augmenté de 3 200 personnes, quand bien même leur part dans le total a diminué de 3,8 points de pourcentage. Les établissements valaisans attirent également plus de Vaudoises et de Vaudois qu'en 2013 (+2100 personnes); leur part a, quant à elle, progressé de 2,1 points.

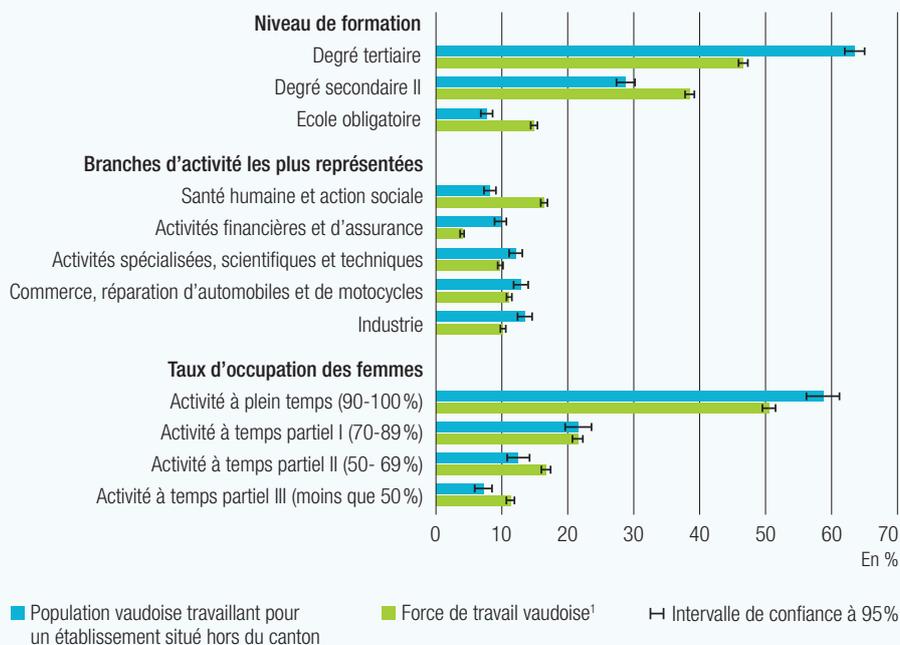
### Plus souvent dans l'industrie et la finance

Les Vaudoises et les Vaudois travaillant dans des établissements situés hors du canton de Vaud sont actifs dans les branches d'activité représentatives du tissu économique des régions en question. Ils sont ainsi 14 % à être occupés dans l'industrie (jusqu'à 17 % pour les hommes), 12 % dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et 10 % dans les activités financières et d'assurance. A la différence des femmes travaillant pour des établissements vaudois, les Vaudoises actives dans un autre canton travaillent moins souvent dans la santé et l'action sociale (14 % contre 27 %), mais davantage dans l'industrie (9 % contre 7 %).

### En tant que membre de direction ou cadre

Hommes comme femmes sont plus souvent membres de direction ou occupent plus fréquemment un poste d'encadrement que les personnes travaillant dans le canton de Vaud (les deux positions cumulées: 35 % pour les hommes et 25 % pour les femmes contre respectivement 28 % et 17 %).

### QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION VAUDOISE TRAVAILLANT HORS DU CANTON DE VAUD



<sup>1</sup> Pour les branches d'activité, la force de travail vaudoise correspond à celles de la population résidente suisse et de la population frontalière; pour le niveau de formation et le taux d'occupation des femmes, seule la population résidente suisse est considérée.

Sources : RS, STAF.